

REGLEMENT DE L'AUGUSTO TRAIL

I. Organisation :

AUTUN RUNNING

2 rue Borgne

71400 Autun

autunrunning@gmail.com

Tel:

0629513169

0659568859

II. Informations programme

:4 épreuves sont proposées :

Le samedi 24 Mai 2025 :

AUGUSTO D+ (challenge D+ 1/3/6H). Départ à 12h00

Le dimanche 26 Mai 2025:

AUGUSTO COSTO : 37km D+1600m.

Course ouverte à partir de la catégorie espoir. Départ à 9h.

AUGUSTO : 17km D+700m.

Course ouverte à partir de la catégorie junior. Départ à 10h00.

AUGUSTO DECOUVERTE : 10km D+300m . Départ à 10h30

Formules « AUGUSTO DEFI »

AUGUSTO D+ (Challenge D+ 6h)+ AUGUSTO COSTO (37km)

Courses ouvertes à partir de la catégorie espoir. Classement par addition sur les 2 étapes.

L'Organisation se garde le droit de modifier les circuits pour des raisons de sécurité et / ou météorologiques. En cas d'alerte météo orange, l'organisation se réserve le droit d'annuler ou de reporter à une nouvelle date la manifestation.

III. Droit d'engagement :

Inscription uniquement sur le site internet de notre partenaire e-run63. Un lien est disponible sur le site internet d'Autun Running ainsi que sur la page Face book de l'Augusto Trail

Il y aura la possibilité d'inscription sur place le jour de la manifestation avec une majoration de 3€ comprenant le dossard + 1 lot selon la distance. 1 Lot finisher selon la distance.

AUGUSTO D+

Challenge D+ limité à 3h pour les juniors 15€ (limité à 100 dossards)

Challenge D+ à partir d'espoir (jusqu'à 6h) : 20€ (limité à 100 dossards)

AUGUSTO DECOUVERTE 10km: 10€ (limité à 250 dossards)

AUGUSTO 17km : 17€ (limité à 250 dossards)

AUGUSTO COSTO 37km : 37€ (limité à 250 dossards)

La formule combinée :

AUGUSTO DEFI: : 55€ (Limité à 100 dossards)

Droit d'engagement comprenant le dossard Combiné + 1 lot d'accueil et 1 lot finisher.

IV. Annulation d'inscription /Annulation de l'épreuve.

- Jusqu'au 1^{er} Mai inclus, remboursement possible, à l'exception des frais bancaires et d'une somme de 5 euros, au titre du traitement du dossier.
Après le 1er Mai, aucun remboursement ne sera effectué.
- En cas d'annulation de toute ou partie de l'événement, indépendante de la volonté de l'organisateur (conditions météorologiques, décision des autorités administratives, etc...) le remboursement de l'inscription sera effectué sous un délai de 15 jours, à l'exception des frais de dossier (5 euros) et des frais de transactions bancaires.

V. Licence et certificat médical.

L'Augusto Trail est une manifestation ouverte aux personnes licenciées ou non licenciées. Course en semi autonomie ouverte à toute personne à partir de catégorie cadet à vétéran licencié ou non selon les règles techniques et de sécurité.

Seules seront acceptées :

Les titulaires d'une licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running délivrée

par la FFA, ou d'un« Pass' J'aime Courir » délivré par la FFA et complété par le médecin, en cours de validité à la date de la manifestation. (Attention : les autres licences délivrées par la FFA (Santé, Encadrement et Découverte ne sont pas acceptées) ;

Ou les titulaires d'une licence sportive, en cours de validité à la date de la manifestation, sur laquelle doit apparaître, par tous moyens, la non contre-indication à la pratique du sport en compétition, de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition et délivrée par une des fédérations suivantes :

- - Fédération des clubs de la défense (FCD),
- - Fédération française du sport adapté (FFSA),
- - Fédération française handisport (FFH),
- - Fédération sportive de la police nationale (FSPN),
- - Fédération sportive des ASPTT,
- - Fédération sportive et culturelle de France (FSCF),
- - Fédération sportive et gymnique du travail (FSGT),

- - Union française des œuvres laïques d'éducation physique (UFOLEP) -
- Pour toutes les compétitions ayant lieu à partir du 1er avril 2024, le Parcours Prévention Santé (PPS) remplace le certificat médical pour les coureurs non licenciés FFA. C'est très simple et cela prend 5 minutes :
 - ☐ Je me connecte sur le site PPS : <https://pps.athle.fr>
 - J'indique mes coordonnées.
 - Je visionne 3 petites vidéos et je confirme. Je reçois aussitôt mon attestation PPS dans ma boîte mail. Celle-ci-ci est valable 3 mois.

VI. Gestion des courses.

- **Samedi 25 Mai 2024,**

Départ de l'Augusto D+ (challenge D+) : à 12h00 du village course (la promenade AUTUN), Briefing à

11h45. Arrivée au village course (la promenade AUTUN)

- **Dimanche 26 mai 2024,**
- Départ de l'Augusto costo : à 9h du village course (la promenade AUTUN), Briefing à 8h15. Arrivée au village course (la promenade AUTUN)
- Départ de l'Augusto : à 10h00 du village course (la promenade AUTUN), Briefing à 9h45. Arrivée au village course (la promenade AUTUN)
- Départ de l'Augusto Découverte: à 10h30 du village course (la promenade AUTUN), Briefing à 9h45. Arrivée au village course (la promenade AUTUN)

VII. Barrières horaires

- Augusto Trail arrêt du chronométrage à 13h à l'arrivée soit 3h de course
- Augusto costo: Arrêt des coureurs aux :
25ème Km au ravitaillement de Montjeu à 13h.
arrêt du chronométrage à 15h à l'arrivée , soit 6h de course

VIII. Ravitaillements.

- Augusto Défi, ravitaillement liquide au pied de la bosse dès les 1h de course et solide dès les 3h de course puis à l'arrivée.
- Augusto découverte, ravitaillement à l'arrivée.
- Augusto Trail, ravitaillement au km 10,5 à Montjeu puis à l'arrivée.
- Augusto costo ravitaillement au km 10,5 à Montjeu , au km 23 à Genand puis à l'arrivée.

Le principe de course individuelle en semi autonomie sera la règle.
La semi autonomie est défini comme étant la capacité à être autonome entre deux ravitaillements. (Nourriture, boisson, équipement vestimentaire et de sécurité permettant de s'adapter aux problèmes rencontrés ou prévisibles)

IX. Matériel du coureur :

le dossard doit être porté visiblement dans son intégralité pendant toute la course

Matériel obligatoire pour l'AUGUSTO DECOUVERTE:

- 1 Réserve d'eau (mini 0.50 l)
- Equipement vestimentaire adapté au conditions du jour
- Téléphone mobile sur lequel est inscrit un N° de téléphone d'urgence à utiliser en cas de besoin.

Matériel obligatoire pour l'AUGUSTO TRAIL:

- 1 Réserve d'eau (mini 0.50 l)
- Equipement vestimentaire adapté au conditions du jour
- Téléphone mobile sur lequel est inscrit un N° de téléphone d'urgence à utiliser en cas de besoin.

Matériel obligatoire pour l'AUGUSTO COSTO :

- Vêtements adaptés en fonction de la météo
- 1 Réserve d'eau (mini 1l)
- Téléphone mobile sur lequel est inscrit un N° de téléphone d'urgence à utiliser en cas de besoin.

Sur l'ensemble des courses, les bâtons de trail sont autorisés mais doivent rester avec leur heureux et chanceux propriétaire (pas de délestage autorisé)

X. Droit à l'image :

Par sa participation à l'« Augusto Trail », chaque concurrent autorise expressément Autun Running à utiliser son image en vue de toute exploitation directe ou sous forme dérivée de l'épreuve et ce, sur tout support.

XI. Réglementation, respect du code de la route :

En s'engageant, les participants reconnaissent avoir pris connaissance du règlement de l'organisation et se soumettent aux règlements publics (code de la route lors des traversées de routes), aux usages et règles de propriété et de protection de l'environnement.

XII. Propriétés Privées

En s'engageant, les participants relèvent de toutes responsabilités les propriétaires lors du passage de la course en cas d'incident et/ou accident sur les parcelles privées.

XIII. Sécurité sur le parcours :

Signaleurs situés aux points dangereux.

Liaisons téléphoniques PC /PC sécurité / Signaleurs.

Serre file fermant la course.

Fléchage du parcours personnalisé pose de fanion et de rubalise.

Point de contrôles manuels des passages et également par le système de chronométrage a différents endroits du parcours

En cas d'abandon, le coureur devra rejoindre le poste de contrôle, de signalement ou de ravitaillement le plus proche pour signaler son arrêt de course. Son dossard sera alors retiré. En aucun cas rejoindre un quelconque autre lieu sans en avoir averti l'organisation.

XIV. Assurances :

L'AIAC, 14 rue de Clichy 75009 Paris, certifie que la Fédération Française d'Athlétisme à souscrit par son intermédiaire un contrat d'assurances de Responsabilité Civile auprès de La Sauvegarde sous le numéro Z157020.002R, ce tant pour son propre compte et celui de des associations qui lui sont affiliées ses licenciés et dirigeants et en particulier : Autun Running pour l'organisation, les 25 et 26 mai 2024 pour la première édition de « AUGUSTO TRAIL ». Pour les non-licenciés, celles garanties par leur assurance personnelle.

XV. Dotations :

Lots à tous les inscrits lors du retrait du dossard dans la limite des stocks.

L'AUGUSTO D+ remise des récompenses à partir de 18h30 le samedi 25 Mai 2024

Lots aux 3 premiers H/F au scratch et au premier (ère) de chaque catégorie de junior à Vétéran, SANS CUMUL !

L'AUGUSTO TRAIL ET L'AUGUSTO COSTO remise des récompenses à partir de 13h00

Lots aux 3 premiers H/F au scratch et au premier (ère) de chaque catégorie de junior à Vétéran, SANS CUMUL !

XVI. Le Pratique :

Parkings : Plusieurs à proximité du village .

Vestiaires et douches : 1 vestiaire/douche hommes et 1vestiaire/douche femmes à 50m du Village.

Résultats : Les résultats sur place sont provisoires. Ils seront définitifs après le relevé des pointages intermédiaires. Les résultats définitifs seront consultables sur le site d'Autun Running et sur le site de la Fédération Française d'Athlétisme (www.athle.com/)